

donnes, n'est-ce pas ? Mais où es-tu, réponds moi donc !

— Hélas ! monsieur, Agnès ne pouvait répondre, le pauvre ange était au ciel !

— Joseph comprit bien toute l'étendue du malheur qui nous frappait, il retomba dans de nouvelles convulsions, un nouveau délire le prit et, pendant trois longues semaines, il fut entre la vie et la mort

— Enfin, un mieux sensible se fit sentir ; le docteur qui le soignait crut à la guérison, mais, hélas ! si le corps reprit des forces, la pauvre tête resta faible... Joseph avait perdu la raison.

A ce moment, la pauvre femme se tut, son fils revenait vers elle, suivant des yeux et du doigt une mouette ayant un fil à la patte.

Le pauvre innocent riait aux éclats.

— Des nouvelles, maman ! des nouvelles ! Elle ne va pas encore revenir, car la mouette a encore le fil à la patte !

Soudain, l'oiseau, effarouché à ma vue, s'enfuit à tire-d'ailes du côté de la mer, l'enfant le suivit en courant jusqu'à son rocher, lieu habituel de ses rêves insensés.

La mère reprit alors son récit :

— ... Nous lui contâmes les histoires les plus variées sur la disparition de sa cousine. La seule qui eut un peu d'empire sur lui fut celle basée sur les voyages de la mouette, que vous venez de voir.

— Un vieillard, de nos voisins, lui apporta un jour cet oiseau, en lui disant :

— Joseph, voici une mouette qui t'apportera une bonne nouvelle, elle vient d'un pays lointain où habite ta cousine.

— L'enfant sursauta, ses yeux reprirent un peu de leur éclat d'autrefois.

— Est-ce possible, s'écria-t-il, Agnès, Agnès, viens vite, je meurs d'ennui sans toi.

— Patience, s'écria le vieillard, il faut longtemps à venir du pays où est Agnès, mais les oiseaux vont vite, tous les jours tu recevras des nouvelles de ta cousine par cet oiseau, tous les matins je le mettrai en route, tous les soirs il reviendra, t'apportant un baiser d'amie.

Ce stratagème réussit à calmer un peu le pauvre Joseph. Cette mouette apprivoisée depuis longtemps par le vieux marin, fit vite connaissance avec l'enfant qui lui rendait carresse pour carresse.

Ce manège de tous les jours durait depuis trois ans, lorsque le vieillard mourut. Ce fut une nouvelle secousse pour l'innocent, le trouble revint dans son esprit il s'impatienta de nouveau :

— Agnès, que fais-tu ? pourquoi ne viens-tu pas ? tu m'oublies, je ne t'aime plus...

— Enfin, monsieur, vous avez vu à l'instant où j'étais obligée d'en venir, si je ne l'arrachais pas à ses rêveries, je crois qu'il mourrait de froid et de faim sur ce rocher !

— Ah ! monsieur, si vous saviez ce que je souffre ? C'est un martyre sans fin...

Je voulus consoler cette pauvre mère toute en larmes et je me dirigeai avec elle vers l'innocent :

— Mon enfant, obéissez à votre mère, lui dis-je, et vous en serez récompensé. Votre cousine...

— Ah Agnès ! Vous connaissez Agnès, où est-elle ?

Et il se mit à rire aux éclats.

— Votre cousine est bien portante, heureuse, très heureuse. Vivez tranquille, suivez votre bonne mère, et vous pouvez être certain qu'un jour vous retrouverez Agnès.

Pendant que je parlais, l'innocent riait follement, puis il descendit du rocher et vint se jeter dans les bras de sa mère.

A cet instant, la mouette, qui était venue voltiger autour de nous, s'enfuit à tire-d'ailes

du côté du bourg et fut se reposer sur une cheminée de briques.

L'enfant la suivit des yeux et partit à courir.

— Merci, monsieur, me dit la pauvre femme en me jetant un regard si triste que j'en garderai toujours le souvenir, puis elle se perdit bientôt dans la rue à la suite de son fils.

L'âme remplie d'une indicible tristesse, je remontai sur la grande route et pris le chemin de Granville.

La nuit venait, le phare du cap Lihou était déjà allumé. La mer, cette grande voleuse, faisait rouler furieusement ses vagues meurtrières : le vent sifflait dans les arbres, la neige me craquait sous les pieds. Arrivé au château de la Crête, je m'arrêtai pour reprendre haleine et jeter un dernier regard sur Saint-Pair dont j'emportais une si triste histoire... Mais la nuit noire était venue, je ne vis rien !

Jamais plus je ne retournerai visiter une station balnéaire en décembre.

Henry Guesli

Granville (France), février 1890.

PROPOS DU DOCTEUR

La frayeur.— Il n'y a pas de sentiment qui bouleverse plus le système nerveux que la frayeur, et cela est si vrai que l'on dit couramment qu'elle *affole*, c'est-à-dire qu'elle rend fou. Quand le cerveau n'est pas solide, ses méfaits sont quelquefois irréparables : une grande frayeur peut laisser son empreinte sur toute une vie. Ces réflexions me viennent à

propos du fait suivant que rapporte un journal de médecine allemand.

Un enfant de cinq ans jouait près d'un cordonnier qui travaillait : agacé par le bambin, notre artisan, qui ne brillait pas par la patience, lève son alène comme s'il voulait en frapper l'enfant, et la plante violemment dans la table qui se trouvait à ses côtés : celui-ci tombe immédiatement ; il était paralysé des deux jambes ; j'ajoute aussitôt, pour ne pas alarmer inutilement les cœurs sensibles, et il y en a, que la guérison fut complète en huit jours.

Ainsi donc, voilà un butor qui fait stupidement peur à un gamin de cinq ans, et qui le paralyse ; est-ce assez bête ? mais n'insistons pas ; car je n'ai pas de temps à perdre si je veux dégager de ce fait l'enseignement qu'il comporte.

Nous venons d'assister à un cas extrême, rare, outré ; mais tous les jours il s'en produit d'analogues, à des degrés moindres ; la mère ou le père qui allongent une gifle à leur progéniture, pour lui apprendre à vivre (et quelquefois à mourir), que font-ils d'autre en agissant ainsi que de semer la frayeur dans ce petit être qui n'en peut mais ; une claque en appelle une autre, et l'enfant frappé aura toujours peur d'une nouvelle... apostrophe ; aussi regardez-le ; sitôt qu'on le gronde, il lève sa main ou son coude pour protéger sa petite joue contre le mouvement maternel ou paternel ; voilà deux adjectifs qui s'accordent difficilement avec l'idée de gifle. J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet ; aussi le reprendrai-je sous une autre forme dans ma prochaine causerie. En attendant, voici ma conclusion : ne touchez jamais un enfant, autrement que pour le caresser.



MONTREAL.—RESIDENCES DE MM. LE DR DE MARTIGNY ET L.-H. FRÉCHETTE, RUE SHERBROOKE.—Photo. Lajpès